

Contact :

DRHANT
Service hydraulique
160 avenue Bollée 72072 Le Mans Cedex 9
Tél. 02.43.54.72.71

Le Mans, le 13 juillet 2018

Rivière la Sarthe navigable

DECISION

*Vu l'arrêté préfectoral du 14 août 2014 fixant le règlement particulier de police de la navigation sur la rivière la Sarthe
Vu l'arrêté n°15/3063 du 7 avril 2015 portant délégation en matière de signature administrative, de M. Dominique Le Mèner à M. Jean-Michel Levasseur,
Vu l'arrêté n°15/3047 du 7 avril 2015 portant délégation en matière de signature administrative, de M. Dominique Le Mèner à M. Xavier Devisse,*

Vu le décret n°2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau

Suite à un incident technique
l'écluse n°4 de SPAY est infranchissable
à compter du 13 juillet 2018 de 17^h 30 jusqu'à
nouvel ordre.

Pour information : Les navigants souhaitant se rendre dans le Département du Maine et Loire sont invités à contacter les services concernés (information de contact sur l'avis à la batellerie du bassin de la Maine)

Le Président du Conseil départemental et par délégation,

Le Chef du Service hydraulique


Jean-Michel LEVASSEUR